

## Courrier type de protestation à destination du groupe Sofoprel-Idyl

Monsieur Philippe Puech  
Président de la société Idyl  
696 Chemin du Barret  
13160 CHATEAURENARD

Objet : pratiques sociales du groupe SOPROFEL-IDYL au Maroc

Monsieur le Président,

Via son site internet, votre société communique allègrement sur un engagement éthique « dans une démarche humaine responsable, en faveur d'un équilibre social, régional et économique ».

Pourtant, ainsi qu'en témoignent de nombreuses organisations de défense des droits et de la dignité des travailleurs(euses)\*, votre groupe SOPROFEL-IDYL est régulièrement à l'origine de conflits sociaux, parfois vifs. En avril 2012, déjà, six de vos ouvriers ont mené une grève de la faim durant 38 jours pour obtenir réparation d'un licenciement abusif. Et aujourd'hui encore, près de 140 syndicalistes n'ont toujours pas repris le travail suite à la séparation des sociétés ROSAFLORE et SOPROFEL, sans conséquences sur l'activité du groupe, puisque des heures supplémentaires ont été imposées aux ouvrier(e)s réintégré(e)s.

De quelle responsabilité parlez-vous lorsque le droit syndical est ainsi bafoué ? Comment pouvez-vous vous prévaloir d'un comportement éthique alors que les impacts sociaux et environnementaux des activités de production et d'exportation de vos produits sont reconnus comme désastreux, ne bénéficiant aucunement au développement des populations locales ?

Soyez assuré, Monsieur le Président, de ma détermination à faire connaître autour de moi la situation de ces travailleurs aujourd'hui en lutte pour leurs droits.

En conséquence, je vous invite à rechercher rapidement une solution à ce conflit et à respecter, par vos pratiques, réellement et durablement la dignité de chacun... démarche visiblement si chère à l'image de vos marques.

\* entres autres : Fédération Nationale du Secteur Agricole, ATTAC CATDM, Association Marocaine des Droits Humains